

**Après le Zoom sur l'accueil à caractère familial dans le Flash Accueil n° 11, nous vous proposons de (re)découvrir les missions et spécificités des Services d'Accueil Spécialisé de la Petite Enfance (SASPE).**

La Fédération Wallonie-Bruxelles compte 14 SASPE subventionnés par l'ONE, (391 places disponibles) et deux services organisés par l'ONE (56 et 14 places).

Les SASPE ont pour mission d'organiser l'hébergement, dans un cadre collectif et résidentiel, d'enfants de moins de 7 ans qui sont confrontés à une situation de crise. L'objectif premier de cette prise en charge, dont la durée doit être la plus courte possible (un an au maximum, sauf dérogation), est de favoriser la réinsertion de l'enfant dans son milieu de vie familial.

Les services accueillent les enfants sur base, soit d'un mandat de l'Aide à la Jeunesse (avec un rôle plus protectionnel), soit d'une demande dite de type privé, introduite par les parents eux-mêmes ou un intermédiaire social (avec un rôle plus préventif).  
Difficultés...

L'arrêté du 30 avril 2009 relatif aux SASPE a apporté certaines modifications importantes dans le secteur, dont des conditions d'autorisation (normes d'encadrement, normes de qualification, procédure d'inscription,...), ainsi qu'une amélioration partielle de leur financement.

Il n'en reste pas moins que les SASPE rencontrent encore certaines difficultés importantes, telles que :

- l'augmentation du nombre de prises en charge sous mandat, au détriment des prises en charge de type privé, en raison de l'aggravation des problématiques familiales nécessitant une intervention protectionnelle de l'Aide à la Jeunesse ;
- une augmentation considérable de la durée de séjour réduisant la disponibilité des places et induisant un décalage de plus en plus important entre la réalité et la mission spécifique des services (prise en charge la plus courte possible avec pour objectif premier de favoriser le retour de l'enfant dans son milieu de vie) ;
- un taux très important de refus d'inscription pour manque de place disponible ;
- la nécessité de poursuivre l'amélioration de leur financement.

La Direction de la Coordination Accueil mène actuellement un important travail de réflexion et de contacts en vue d'améliorer l'accompagnement des SASPE dans la mise en œuvre de leur projet d'accueil et dans l'optique d'élaborer des repères communs dans l'identification des pratiques de qualité.

### **... et pistes de solution**

Convaincu du rôle fondamental assumé par les services au bénéfice des enfants en difficultés et de leur famille, le Conseil d'Administration de l'ONE a récemment approuvé des propositions précises et concrètes, visant à aider les services dans l'accomplissement de leurs missions. L'ONE espère vivement que ces propositions pourront être mises en œuvre à court ou moyen terme.

Les Directeurs des SASPE, ainsi que leurs proches collaborateurs, ont été invités à une journée de rencontre afin d'établir un échange sur les difficultés rencontrées et les améliorations nécessaires et souhaitées.

Cette journée a eu lieu le 25 avril dernier et a rencontré un franc succès, tous les services étant présents et bien représentés par leur Directeur et/ou leurs collaborateurs.

Un grand merci à tous pour ces échanges qui furent très constructifs, ainsi que pour la confiance témoignée envers notre institution.

Cette dynamique de travail est essentielle pour ce secteur qui mène un travail particulier au bénéfice de la petite enfance et des familles en difficulté, souvent dans des conditions difficiles.

### **Pour en savoir plus...**

[Arrêté du 30 avril 2009 relatif aux SASPE](#)  
[Rapport d'activités 2010](#)  
[www.one.be](http://www.one.be)